



Séance ordinaire tenue le 7 novembre 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville d'Hudson, tenue au Centre communautaire, le 7 novembre 2016.

PRÉSENCES

Ed Prévost	-	Maire
Ron Goldenberg	-	Conseiller / District électoral #2
Nicole Durand	-	Conseiller / District électoral #3
Barbara Robinson	-	Conseiller / District électoral #4
Deborah Woodhead	-	Conseiller / District électoral #5 – maire suppléant
Natalie Best	-	Conseiller / District électoral #6

Jean-Pierre Roy, directeur général
Diane Duhaime, greffier adjoint

ABSENCES :

Robert Spencer - Conseiller / District électoral #1

1. OUVERTURE ET CONFIRMATION DU QUORUM

Le quorum est atteint et le maire Ed Prévost ouvre la séance à 19h30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR MVH-197

No : R4335-2016

**Suivant la proposition du conseiller Deborah Woodhead
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand
Il est résolu:**

Que le conseil municipal de la Ville d'Hudson adopte l'ordre du jour du 7 novembre 2016 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire

No: R4336-2016

ATTENDU que le Conseil a pris connaissance des procès-verbaux des séances extraordinaires des 20 septembre, 26 septembre et 17 octobre, 2016, et de la séance ordinaire du 3 octobre 2016;

**Pour ce motif
Suivant la proposition du conseiller Barbara Robinson
Dûment appuyée par le conseiller Ron Goldenberg
Il est résolu:**

D'APPROUVER les procès-verbaux des séances susmentionnés tel que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. MOT DU MAIRE

5. PÉRIODE DE QUESTION

5.1. Mme Nicole Giroux – 306 Main

- Demande si les citoyens peuvent voir les procès-verbaux approuvés ci-dessus.
Le Maire Prévost répond que les procès-verbaux ne sont disponibles qu'une fois adoptés.

5.2. Mr. Larry Gray – 106 Elm

- Demande si le conseil peut nommer un conseiller par intérim pour remplacer Robert



Séance ordinaire tenue le 7 novembre 2016

Spencer, est-ce que le conseil peut nommer un citoyen?

Le Maire Prévost répond que le conseil vient de recevoir sa démission, le conseil n'a pas eu la chance d'en discuter. Le directeur général Jean-Pierre Roy répond que d'un point de vue légal, il n'est pas nécessaire de remplacer un conseiller.

5.3. **M. Jamie Nicholls – 72 Blenkinship**

- Présente un rapport de l'état de la rivière Viviry; des copies sont disponibles sur la table à l'arrière.

5.4. **Mme Eva McCartney – 97 Mullan**

- Demande des clarifications en rapport au règlement Mayfair, est-ce que c'est changement affecteront la toute la Ville ou que Mayfair?

La conseillère Nicole Durand répond qu'il affectera que Mayfair.

5.5. **Mme Helen Kurgansky – 22 Quarry Point**

- Questionne l'item 6.5 en rapport avec le stationnement proposé sur Quarry Point, est-il différent que celui proposé sur le plan initial?

La conseillère Deborah Woodhead répond que cet item a été présenté au CCU et que la largeur du stationnement a été réduite.

5.6. **M. Peter Robinson – 36 Main Road**

- Demande pourquoi un achat de 11 000\$ pour des nouveaux ordinateurs.

La conseillère Deborah Woodhead répond que ces ordinateurs sont pour les conseillers, que les portables qui sont utilisés maintenant ont plus de 7 ans.

5.7. **M. Jim McDermott – 100 Melrose**

- Demande si de nouvelles informations ont été reçues concernant la situation de pavage.

Le conseiller Ron Goldenberg répond que le règlement d'emprunt pour le pavage des rues d'Hudson est encore en suspens à cause d'une plainte au MAMOT.

5.8. **M. Jacques Farrera – 73 Wilkinson**

- Demande si la démission de M. Spencer est reliée aux plaintes.

Le Maire Ed Prévost répond qu'il croit que M. Spencer a vendu sa maison et qu'il déménagera d'Hudson.

6. **SERVICE DE L'URBANISME**

6.1. **Mandat des membres du CCU**
MVH-111.1

No: R4337-2016

ATTENDU QU'il est nécessaire de renouveler ou trouver de nouveaux membres pour le comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE le chapitre V sur la loi l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1) habilite le droit au conseil de constitué un comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU QUE selon le règlement n° 621 concernant le CCU de la Ville d'Hudson, le mandat est fixé pour un (1) an pour chaque membre;

ATTENDU QUE le conseil remplacera annuellement au moins un membre, le membre remplacer doit être celui avec le plus de séniorité;

ATTENDU QU'un membre a quitté le CCU cette année;

ATTENDU QU'un avis public a été publié dans le journal local anglais et français ainsi que sur notre site web;

ATTENDU QUE la Ville d'Hudson a reçu six (6) nouveaux candidats et qu'il est intéressant de voir que les citoyens s'intéressent à s'impliquer dans ce comité;

ATTENDU QUE la Ville d'Hudson souhaite apporter le plus de diversité professionnel au CCU puisqu'il est important d'avoir des membres d'intérêts différents;

Pour ce motif,



Séance ordinaire tenue le 7 novembre 2016

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand
Dûment appuyée par le conseiller Ron Goldenberg
Il est résolu:**

QUE les personnes suivantes ont été nommés membres du comité consultatif d'urbanisme pour un (1) an et que le terme débute à la séance régulière de novembre :

M. Bryce Herron

QUE la conseillère Deborah Woodhead soit nommée présidente;

QUE la composition du comité est comme suit :

Présidente : Deborah Woodhead

Membre du CCU : Nicole Durand, conseillère
Myriam Tabori
Timothy Mathieu
Frank Hicks
Daren Legault

Assistant sans droit de vote : Nathalie Lavoie, personne ressource
La secrétaire du comité

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.2. 100 Cameron – confirmation d'un permis de démolition
MVH-416.1**

No: R4338-2016

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Hudson a reçu une demande de permis de démolition pour le 100 Cameron ;

CONSIDÉRANT QUE selon le département d'incendie de la Ville d'Hudson, plusieurs facteurs de risque sont présents, voici leurs commentaires :

- La fondation est dans un état avancé de décrépitude;
- Les poutres de soutiens nous laisse à croire qu'ils peuvent s'effondrer à tout moment;
- Il n'y a aucun accès à l'eau potable;
- Le deuxième étage est déformé;
- Une partie du toit sur le deuxième étage démontre des signes de décrépitude;
- Les cadres de fenêtres au deuxième étage ne sont pas dans leur charpente.

Ces observations sont par leur nature un risque pour les résidents, pas seulement pour la sécurité incendie mais aussi pour l'intégrité de l'édifice.

CONSIDÉRANT QU'il y a un réel danger autant en sécurité incendie que pour la sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE le coût du permis est à être payé;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de soumettre les plans du projet résidentiel proposé au CCU une fois qu'ils sont prêts puisque le terrain est situé à l'intérieur d'une zone de PIIA;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire pour les propriétaire d'être conforme au règlement d'urbanisme au moment que le permis est émis;

**Suivant la proposition du conseiller Deborah Woodhead
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand
Il est résolu:**



Séance ordinaire tenue le 7 novembre 2016

QUE le Conseil approuve la recommandation du service d'urbanisme et approuve cette demande puisqu'il répond au règlement No 652-2016 concernant les démolitions.

ADOPTÉE

**6.3. 47 Aird – projet d'agrandissement résidentiel
MVH-499**

No: R4339-2016

ATTENDU QU'UNE demande a été reçue par la Ville d'Hudson pour un agrandissement résidentiel proposé au 47 rue Aird;

ATTENDU QUE ce projet est sujet au Règlement N° 571 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

ATTENDU QUE les plans soumis démontrent toutes les informations requises du projet;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa réunion du 13 octobre 2016 a étudié le dossier de modifications proposés et qu'il recommande la l'approbation de ces plan proposés pour la construction d'un agrandissement avec les recommandations suivantes :

- De creuser une fondation mur et sol d'un minimum de 4,6 pieds tel que requis selon le code du bâtiment et par le niveau de gel de la région;
- Les bases doivent être posés sur un sol non remanié;
- Si des arbres doivent être enlevés à l'avant, un nouvel arbre doit être planté.

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand
Dûment appuyée par le conseiller Ron Goldenberg
Il est résolu:**

QUE le Conseil approuve le projet sujet que les recommandations du CCU soit suivi et autorise qu'une demande de permis soit soumise au service de l'urbanisme pour le projet d'un agrandissement résidentiel ainsi que toute la documentation requise pour l'émission d'un permis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.4. 242 Main – ajout d'un logement résidentiel
MVH-500**

No: R4340-2016

ATTENDU QU'une demande a été reçue pour un ajout résidentiel proposé au 242 Main;

ATTENDU QUE ce projet est sujet au Règlement N° 571 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

ATTENDU QUE les plans démontrent toutes les informations requises;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa réunion du 13 octobre 2016 a étudié la demande pour les modifications et recommande l'approbation des plans proposés tels que soumis pour la construction d'un ajout;

**Suivant la proposition du conseiller Deborah Woodhead
Dûment appuyée par le conseiller Barbara Robinson
Il est résolu:**

QUE Le Conseil municipal approuve le projet sujet à ce que la recommandation du CCU soit suivie et donne l'autorisation à ce que la demande de permis pour un ajout résidentiel puisse être soumise au service de l'urbanisme avec tous les documents nécessaires à l'émission du permis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.5. 37 Quarry Point – nouveau stationnement proposé
MVH-501**

No: R4341-2016



Séance ordinaire tenue le 7 novembre 2016

ATTENDU QUE le CCU a reçu un plan pour un nouveau stationnement résidentiel au 37 Quarry Point;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'assurer que le stationnement proposé rencontre les exigences du règlement No 406 concernant le contrôle architectural et le règlement No 526 concernant le zonage;

ATTENDU QU'il est nécessaire de soumettre ces plans au CCU;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme, lors de sa réunion du 13 octobre 2016, a étudié la demande pour le nouveau stationnement et recommande l'approbation des plans tels que soumis avec les conditions suivantes :

- Le stationnement ne doit pas être plus large que 10 pieds;
- Une fois marqué, le service d'urbanisme doit aller approuver avant de creuser;
- 0,90 arbre ne doit pas être coupé, tel que démontrer sur le plan.

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand
Dûment appuyée par le conseiller Deborah Woodhead
Il est résolu:**

QUE Le Conseil approuve le projet d'un nouveau stationnement à la condition que les recommandations du CCU soit suivi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.6. 254 Main – Greenwood, changement de zonage et loi sur l'Héritage culturel MVH-502

No: R4342-2016

ATTENDU QU'une demande a été reçu de rendre officiel le statut du *Greenwood Centre for Living history* à un musée;

ATTENDU QU'un amendement au règlement de zonage est nécessaire pour permettre dans la Zone R-10, l'usage d'un musée;

ATTENDU QUE cette demande a été transférer au CCU pour une recommandation au conseil municipal;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa réunion du 13 octobre 2016 a convenu que le processus de changement de zonage doit être commencé. La zone R-10 va permettre d'avoir un (1) musée dans la zone, qu'étant déjà un musée historique existant de cette zone.

**Suivant la proposition du conseiller Deborah Woodhead
Dûment appuyée par le conseiller Ron Goldenberg
Il est résolu:**

D'APPROUVER que le service d'urbanisme prépare les documents nécessaires pour la modification au règlement de zonage No 526.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. TRÉSORERIE

7.1. Approbation des déboursés: MVH-248.10

No: R4343-2016

ATTENDU que le Conseil a pris connaissance des déboursés déjà effectués et à effectuer des comptes fournisseurs et des salaires pour la période allant au 31 octobre 2016;

**Suivant la proposition du conseiller Ron Goldenberg
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand
Il est résolu:**



Séance ordinaire tenue le 7 novembre 2016

D'APPROUVER les déboursés au 31 octobre 2016:

- Comptes payés:	\$242 009,61\$
- Débits directs:	\$37 912,59\$
- Chèques annulés:	\$-6 751,07\$
- Débits directs annulés:	0,00\$
- Salaires:	\$232 543,16\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2. **Revenus et dépenses**
MVH-092.1

No: R4344-2016

ATTENDU QUE sous la section 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, une liste des contrats impliquant des dépenses de plus de 2 000\$ et totalisant plus de 25 000\$ que la municipalité a conclu depuis le 1^{er} novembre 2015, jusqu'au 31 octobre 2016 doit être déposé;

**Suivant la proposition du conseiller Ron Goldenberg
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand
Il est résolu:**

DE PRÉSENTER la liste de tous les contrats impliquant des dépenses de plus de 25 000\$ ainsi que ceux excédant 2 000\$ attribué à un seul contracteur mais qu'au total ils excèdent plus de 25 000\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3. **Comparaison des états au 31 octobre 2016**
MVH-507

No: R4345-2016

ATTENDU QUE le trésorier doit déposer deux états comparatifs à une séance régulière selon la section 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*. Le premier compare les revenus et dépenses courantes avec ceux de la même période de l'année précédente, le deuxième compare les prévisions des revenus et dépenses pour l'année fiscale courante.

**Suivant la proposition du conseiller Ron Goldenberg
Dûment appuyée par le conseiller Barbara Robinson
Il est résolu:**

D'ACCEPTER le dépôt des états comparatifs au 31 octobre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.4. **Attribution à la SDC de 4 400\$ pour 2016**
e

No: R4346-2016

ATTENDU QUE la Ville d'Hudson souhaite faire le dernier paiement à la SDC pour 2016;

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand
Dûment appuyée par le conseiller Natalie Best
Il est résolu :**

D'APPROUVER le paiement final au montant de 4 400\$ à la SDC pour l'année 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. **GREFFE**

8.1. **Mesures à prendre pour mettre les rues sous le control municipal**
MVH-161.1



Séance ordinaire tenue le 7 novembre 2016

No : R4347-2016

ATTENDU QUE plusieurs rues dans la Ville d'Hudson sont considérés comme étant privées, la municipalité doit rapidement revenir propriétaire pour les biens faits des citoyens, spécialement ceux qui partagent ces rues;

ATTENDU QUE de positionner la Ville sur l'usage public des rues privés à l'intérieur du territoire de la Ville, selon l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales*, devrait être analysé selon les spécifications municipales et la jurisprudence applicable avec la vérification de certains faits;

CONSIDÉRANT l'ensemble du mémoire No 161.1;

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand
Dûment appuyée par le conseiller Natalie Best
Il est résolu :**

DE REQUÉRIR de Me François Guimont de la Firme Dunton Rainville la production d'un avis légal menant éventuellement à la municipalisation des rues privées dans les meilleurs délais et au moindre coût et inconvénient que possible pour les contribuables de la ville d'Hudson.

DE METTRE EN ŒUVRE tel avis juridique dans les meilleurs délais et de procéder au processus prévu à l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* tout en avisant le MAMOT de tel conclusion quant à cette importante question.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2. **Prise d'acte de la démission du conseiller Robert Spencer en date du 7 novembre 2016 – Loi sur les élections et référendums Article 316
MVH-371.2**

No : R4348-2016

CONSIDÉRANT QUE le bureau du greffier a reçu la lettre de démission de monsieur Robert Spencer qui a pris effet le 7 novembre 2016, le tout tel qu'indiqué à la date précisée à ladite lettre de démission;

CONSIDÉRANT QUE la lettre mentionnée ci-haut précise le motif de la démission de monsieur Spencer est parce qu'il déménage de la Ville d'Hudson le 7 novembre 2016, et à cet égard ne pourra agir à titre de conseiller de la Ville d'Hudson à compter de cette date;

CONSIDÉRANT QUE l'article 316 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, chapitre E-2.2, prévoit ce qui suit :

« [316](#). Un membre du conseil peut démissionner de son poste en transmettant au greffier ou au secrétaire-trésorier de la municipalité un écrit en ce sens signé par lui. Son mandat prend fin à la date de la transmission de cet écrit ou à la date ultérieure qui y est indiquée.

Le greffier ou secrétaire-trésorier dépose cet écrit au conseil à la première séance qui suit sa transmission. »

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand
Dûment appuyée par le conseiller Natalie Best
Il est résolu :**

D'ACCUSER RÉCEPTION de la lettre de démission de monsieur Robert Spencer prenant effet le 7 novembre 2016 le tout tel qu'indiqué à la date ultérieure de ladite lettre de démission, car à cette date il ne sera plus qualifié pour accomplir ses fonctions de conseiller car il déménage de la Ville d'Hudson.

DE RASSURER les citoyens du District 1 que le maire Prévost, le maire suppléant et tous les conseillers de la Ville d'Hudson continueront à traiter de manière la plus efficace possible, avec attention et dévouement, les demandes de ce district.



Séance ordinaire tenue le 7 novembre 2016

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8.3. CIT Abribus
MVH-383.1**

No : R4349-2016

CONSIDÉRANT le projet d'achat d'Abribus par la CIT La Presqu'île;

CONSIDÉRANT que ce projet permet d'obtenir une subvention permettant de couvrir 85% d'un montant maximal d'environ 11, 000 \$ pour l'achat d'un abribus;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville d'Hudson d'installer un abribus au coin de la rue Cameron et Wellesley sur son territoire;

**Suivant la proposition du conseiller Natalie Best
Dûment appuyée par le conseiller Barbara Robinson
Il est résolu:**

QUE la Ville d'Hudson demande au conseil inter municipal de transport de La Presqu'île d'entamer les procédures nécessaires pour la demande de subvention relative au projet d'achat d'Abribus;

QUE la Ville d'Hudson mandate la CIT La Presqu'île acheter un abribus à être installé sur le territoire de la ville de Hudson et que ces derniers demeurent la propriété du CIT La Presqu'île;

QUE la Ville d'Hudson s'engage à procéder à leur entretien une fois la subvention reçue et l'installation complétée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. DIRECTION ET RESSOURCES HUMAINES

**9.1. Horaire du temps de fêtes
MVH-165.1**

No : R4350-2016

CONSIDÉRANT QUE l'article 18.1 de la convention collective en vigueur prévoit ce qui suit;

- la veille de Noël (24 décembre)
- la fête de Noël (25 décembre)
- le lendemain de Noël (26 décembre)
- la veille du Jour de l'An (31 décembre)
- le Jour de l'An (1er janvier)
- le lendemain du Jour de l'An (2 janvier)
- deux (2) jours mobiles, qui traditionnellement, furent retenus et ajoutés au congé de Noël.

**Il est proposé par le conseiller Natalie Best
Appuyé par le conseiller Nicole Durand
Et résolu :**

QUE les bureaux de la Ville d'Hudson soient fermés pour le congé de Noël à compter de 16h30 le vendredi 23 décembre 2016 jusqu'au jeudi, 5 janvier 2017 à 08h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9.2. Employé en invalidité de longue durée
MVH-463**

No: R4351-2016



Séance ordinaire tenue le 7 novembre 2016

CONSIDÉRANT QUE l'employé no 604 a été embauché à titre de secrétaire de service par résolution adoptée le 30 mai 2011;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général précédent a changé la fonction de l'employé no 640, ainsi que son salaire, et ce, sans résolution du conseil;

CONSIDÉRANT QUE l'employé ci-haut mentionné est en congé invalidité de longue durée depuis le 1^{er} octobre 2015 et est peut maintenant assumer ses tâches;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs changements sont intervenus au niveau des ressources humaines depuis son départ, notamment l'embauche d'un directeur général;

CONSIDÉRANT QU'une réorganisation administrative a été réalisée lors de son congé d'invalidité;

CONSIDÉRANT la convention collective en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE l'employé est toujours en congé maladie payé jusqu'à ce que la direction effectue les changements nécessaires pour sa réintégration;

**Il est proposé par le conseiller Nicole Durand
Appuyé par le conseiller Natalie Best**

Et résolu:

DE RÉINTÉGRER l'employé no 604 dans son poste antérieur selon les termes et conditions applicables avant ces changements faits sans résolution par le directeur général précédent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3. **Embauche du greffier
MVH-454**

No: R4352-2016

CONSIDÉRANT que le poste de greffier et président d'élection a été occupé par Me Vincent Maranda du 2 juillet 2013 jusqu'au mois d'août 2016;

CONSIDÉRANT que le poste de greffier doit être comblé le plus rapidement possible;

CONSIDÉRANT le processus de recrutement réalisé (affichage interne, annonces sur le site internet de Québec Municipal);

CONSIDÉRANT l'expérience et l'éducation de Me Cassandra Comin Bergonzi;

**Il est proposé par le conseiller Natalie Best
Appuyé par le conseiller Barbara Robinson
Et résolu:**

D'EMBAUCHER et nommer Me Cassandra Comin Bergonzi au poste de greffier de la Ville d'Hudson.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4. **Fin d'emploi, employé n° 730**

No: R4353-2016

ATTENDU que l'employée no 730, travaille contre rémunération à l'Hôtel de Ville à titre d'adjointe au Service de soutien et archives;

ATTENDU QUE l'ancienne Directrice générale avait embauché cette employée sans résolution du Conseil;

CONSIDÉRANT les récentes restructurations administratives;



Séance ordinaire tenue le 7 novembre 2016

ATTENDU QUE l'employée no 604, adjointe administrative, est en congé maladie depuis le 1^{er} octobre 2015 et qu'elle est dorénavant apte à accomplir ses fonctions;

ATTENDU le retour au travail de l'employée 604 est le 14 novembre 2016 à titre d'adjointe au Service de l'administration générale et des archives;

ATTENDU l'existence d'un seul poste d'adjointe à l'administration générale et aux archives;

ATTENDU QUE le poste de l'employée n^o 604 est couvert par la convention collective et qu'elle a plus d'ancienneté que l'employée 730;

ATTENDU QUE le Conseil désire respecter la *Loi sur les normes du travail* qui est d'ordre public, sans toutefois reconnaître la légitimité de l'occupation du poste à la Ville par l'employée 730;

**Suivant la proposition du conseiller Natalie Best
Dûment appuyée par le conseiller Deborah Woodhead
Il est résolu:**

DE METTRE FIN à l'emploi de l'employée no 730, et ce à compter du 2 décembre 2016, date choisie afin de permettre une transition avec l'employée no 604 et de donner à l'employée 730 un avis de fin d'emploi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. TRAVAUX PUBLICS

10.1. **Vêtements d'hiver** MVH-108.1

No: R4354-2016

CONSIDÉRANT QUE l'article 36.8 de la convention collective en vigueur stipule que :
« *La Ville s'engage à fournir à tous ses employés cols bleus, les vêtements appropriés et nécessaires à l'exercice de leur travail, ainsi que les outils requis à l'exécution de leurs fonctions. L'employé doit en tout temps utiliser les vêtements et les outils appropriés.* »

Le service des travaux publics recommande de fournir à chaque employé du service les vêtements et accessoires appropriés.

**Suivant la proposition du conseiller Barbara Robinson
Dûment appuyée par le conseiller Natalie Best
Il est résolu:**

D'APPROUVER l'achat de vêtements et accessoires appropriés tel que suggéré.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.2. **Véhicule pour le service de traitement des eaux** MVH-468.2

No: R4355-2016

CONSIDÉRANT QU'un des véhicules du service de traitement des eaux est hors service;

CONSIDÉRANT QUE la valeur du véhicule est de +/- 1 000\$;

CONSIDÉRANT QUE le coût pour rendre ce véhicule fonctionnel est d'approximativement 3 500\$ et qu'il y a potentiellement risque d'un bris majeur;

CONSIDÉRANT QUE le service de traitement des eaux recommande l'achat d'un camion neuf ou usage 4 X 4 pour remplacer le véhicule désuet;

CONSIDÉRANT QUE la valeur d'un nouveau camion ou un bon camion usagé est plus de 25 000\$;



Séance ordinaire tenue le 7 novembre 2016

**Suivant la proposition du conseiller Ron Goldenberg
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand
Il est résolu:**

DE PERMETTRE au service de traitement des eaux d'aller en appel d'offres en invitant deux fournisseurs pour l'achat d'un véhicule.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. PARCS & LOISIRS

**11.1. Embauche & désignation d'un coordonnateur du centre jeunesse
MVH-484**

No: R4356-2016

CONSIDÉRANT QUE le poste de coordonnateur du centre jeunesse était occupé par madame Donna Brazeau pendant les 15 dernières années et qu'elle a pris sa retraite le 15 septembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE madame Brazeau a besoin d'être remplacée le plus tôt possible afin de continuer à offrir des services au centre jeunesse, un processus de recrutement a été effectué (affichage interne, annonces dans Québec Municipal et Dynamo Emploi (un site de recrutement pour emplois sportifs et récréatifs);

CONSIDÉRANT l'expérience et la formation pertinente de madame Jasmyn Jin;

**Il est proposé par le conseiller Barbara Robinson
Appuyé par le conseiller Deborah Woodhead
Et résolu:**

D'EMBAUCHER madame Jasmyn Jin à titre de coordonnatrice du centre jeunesse pour le service des parcs & loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. CULTURE ET TOURISME

**12.1. Composition du comité culturel
MVH-143.1**

No: R4357-2016

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Hudson s'est engagée à créer une politique culturelle et reconnaît le rôle essentiel du comité culturel à la création de cette politique;

CONSIDÉRANT QU'un appel public de candidatures pour ceux qui sont intéressés à participer au comité culturel a été émis et toutes les soumissions reçues ont été examinées par le conseil;

CONSIDÉRANT QUE le processus de sélection est maintenant complété et les candidats choisis ont été avisés et ont confirmé leur intérêt et disponibilité pour participer à ce comité;

**Suivant la proposition du conseiller Natalie Best
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand
Il est résolu:**

DE NOMMER les membres suivants pour siéger au comité de culture et tourisme :

Madame Carol Outram
Monsieur Chris Gobeil
Madame Chantal Perreault
Monsieur Daniel Gautier
Monsieur Clint Ward
Madame Heather Markgraf
Monsieur Blair Mackay



Séance ordinaire tenue le 7 novembre 2016

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE & SERVICE INCENDIE

**13.1. Remplacement du véhicule de patrouille
MVH-496**

No: R4358-2016

CONSIDÉRANT QU'une inspection du véhicule Chevrolet Equinox doit procéder pour évaluation par Mécamobile;

CONSIDÉRANT QUE ce serait très couteux de payer pour les nombreuses réparations nécessaires (approximativement entre 5 000\$ et 8 000\$ plus possiblement des coûts additionnels pour le moteur et pneus);

**Il est proposé par le conseiller Barbara Robinson
Appuyé par le conseiller Natalie Best
Et résolu :**

D'AUTORISER l'achat d'un véhicule Ford Escape 2013 au montant de 20 000\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. RÈGLEMENTS / Avis de motion/ Adoption

14.1. Avis de motion et dépôt du premier projet du règlement n° 678-2016 modifiant le règlement n° 525 relatif au Plan d'urbanisme – projet Mayfair en vue de l'annonce de la séance de consultation publique

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Deborah Woodhead qu'à une prochaine séance régulière du Conseil de la Ville qu'un premier projet d'un règlement modifiant le règlement no 525 relatif au Plan d'urbanisme sera présenté pour adoption.

Le conseiller Deborah Woodhead demande également dispense de lecture dudit règlement.

14.2. Avis de motion et dépôt du premier projet du règlement n° 679-2016 modifiant le règlement n° 526 relatif au zonage – projet Mayfair en vue de l'annonce de la séance de consultation publique

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Deborah Woodhead qu'à une prochaine séance régulière du Conseil de la Ville qu'un premier projet d'un règlement modifiant le règlement no 525 relatif au Plan d'urbanisme sera présenté pour adoption.

Le conseiller Deborah Woodhead demande également dispense de lecture dudit projet de règlement

14.3. Avis de motion pour l'adoption du premier projet du règlement n° 680-2016 modifiant le règlement no 527 relatif au lotissement – projet Mayfair

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Deborah Woodhead qu'à une prochaine séance régulière du Conseil de la Ville qu'un premier projet d'un règlement modifiant le règlement no 527 relatif au lotissement sera présenté pour adoption.

Le conseiller Deborah Woodhead demande également dispense de lecture dudit règlement.

14.4. Adoption du Règlement n° 681-2016 modifiant le règlement n° 637-2016 et annulant le règlement n° 676-2016 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville d'Hudson

No: R4359-2016



Séance ordinaire tenue le 7 novembre 2016

ATTENDU QUE le 10 juin 2016, l'Assemblée nationale a adopté le Projet de Loi n° 83 (2016, chapitre 17) intitulé *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique*;

ATTENDU QU'un avis de motion se rapportant à la présentation et explication du présent règlement a été donné au cours de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville d'Hudson tenue le 3 octobre 2016;

**Il est proposé par le conseiller Barbara Robinson
Appuyé par le conseiller Natalie Best
Et résolu :**

D'ADOPTER le règlement no 681-2016 modifiant le règlement no 637-2016 et annulant le règlement no 676-2016 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville d'Hudson.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14.5. **Adoption du Règlement n° 682-2016 modifiant le règlement n° 624 et annulant le règlement n° 677-2016 concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux**

No: R4360-2016

ATTENDU QUE le 10 juin 2016, l'Assemblée nationale a adopté le Projet de Loi no 83 (2016, chapitre 17) intitulé *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique*;

ATTENDU QU'un avis de motion se rapportant à la présentation et explication du présent règlement a été donné au cours de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville d'Hudson tenue le 3 octobre 2016;

**Il est proposé par le conseiller Barbara Robinson
Appuyé par le conseiller Nicole Durand
Et résolu :**

D'ADOPTER le règlement n° 682-2016 modifiant le règlement n° 624-2016 et annulant le règlement n° 677-2016 concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. **AFFAIRES NOUVELLES**

16. **QUESTIONS DES CITOYENS:**

16.1. **Monsieur Bill Nash – 12 Stonecrest**

- S'enquiert de la séance extraordinaire concernant la fin d'emploi de 3 employés, demande si l'employé a été congédié pour motif valable.
Les membres du conseil répondent que seulement 1 employé a été congédié pour motif valable.

16.2. **Monsieur. Jamie Nicholls - 72 Blenkinship**

- Déclaration relativement à un rapport récent présenté à l'« *Institute for Civic Governments and the Columbia Institute* » concernant le fait d'amener les services plus près de chez soi. La Ville de Port Hawkesbury en Nouvelle Écosse a tout récemment procédé à la municipalisation du déneigement et l'épandage de sel sur les routes et ont économisé 100 000\$ par année. Demande au maire et au conseil de considérer cette solution



Séance ordinaire tenue le 7 novembre 2016

16.3. Monsieur George Ellerbeck – 193 Main Road

- Demande l'appui du conseil pour la 39^{ème} édition d'enchère de charité des pompiers d'Hudson qui se tiendra le 28 novembre au Hudson Village Theater; demande si les règlements de la Ville d'Hudson seront conformes à la MRC d'ici la mi-décembre.

Le maire suppléant Woodhead répond qu'ils devraient être conformes, il y aura une réunion la semaine prochaine.

16.4. Monsieur Larry Gray – 106 Elm

- Demande si la Ville a un programme d'entretien pour ses véhicules, la Ville semble remplacer un véhicule irréparable à tous les deux mois.

Le directeur général Jean-Pierre Roy répond que ça fait 2 ans depuis que la flotte a été modernisée, les employés de la Ville procèdent à des réparations de base mais les travaux d'inspection sont effectués par la SAAQ ou des garages, de préférence de la Ville d'Hudson s'ils sont conformes aux réglementations.

16.5. Mrs. Eva McCartney – 97 Mullan

- Demande si la carte des Vallées d'Hudson est actuelle car elle a constaté des erreurs.

La conseillère Woodhead répond qu'elle vérifiera avec le service d'urbanisme.

16.6. Madame Joelle Panchyshyn – 910 Main Road

- Demande l'appui de la Ville afin de stériliser les chats, les nourrir et les aider à passer l'hiver.

La conseillère Woodhead la remercie de son initiative et sollicitude; la conseillère Durand répond que le conseil travaille présentement à la préparation du budget et toutes les demandes seront prises en considération.

16.7. Monsieur Doug Seagrim – 40 Mayfair

- Demande s'il est possible d'impliquer toute la Ville relativement à la prise de décision du projet Mayfair vu que plusieurs citoyens de la Ville désirent acheter des propriétés plus petites à Hudson.

La conseillère Deborah Woodhead déclare que le conseil partage ses préoccupations et examineront la situation.

16.8. Monsieur Bill Driver – 104 Elm

- Félicite le maire d'avoir obtenu justice; demande s'il y a un trésorier dans la Ville d'Hudson et demande quelles mesures seront prises pour corriger la situation.

Le maire Prévost répond que le conseil suivra l'ordre normal des choses concernant l'embauche du personnel, c'est une priorité.

16.9. Monsieur Peter Robinson – 36 Main

- Demande si la Ville facture Hydro pour le coût de nettoyage du dégât qu'ils laissent suite à la coupe d'arbres, mentionne les factures pour le nettoyage; s'enquiert des frais juridiques et suggère à la Ville d'aller en appel d'offres pour les services juridiques.

Le conseiller Barbara Robinson mentionne qu'Hydro ont coupé des arbres sur la rue Olympic et les citoyens ont nettoyé de le dégât eux-mêmes. Les employés d'Hydro ont mentionné qu'ils ne font que couper les arbres et ne s'occupent pas du nettoyage. La conseillère Deborah Woodhead répond que c'est une dépense partagée, la Ville ne paie pas pour la coupe mais paie pour le nettoyage .

16.10. Madame Helen Kurgansky – 22 Quarry Point

- Demande pourquoi la Ville n'a pas de trésorier, demande s'il y a eu d'autres suspensions.

Le maire Prévost répond qu'il ne peut en discuter en public; le directeur général Jean-Pierre Roy ajoute que l'information demandée par la citoyenne est confidentielle.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE



Séance ordinaire tenue le 7 novembre 2016

No: R4361-2016

**Suivant la proposition du conseiller Deborah Woodhead
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand
Il est résolu :**

QUE la présente session du conseil de la Ville d'Hudson soit levée à 20h50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Ed Prévost
Maire**

**Diane Duhaime
Greffier Adjoint**